



ADEME INVESTISSEMENTS D'AVENIR

AMI MOBILITÉ QUOTIDIENNE
ET ACHEMINEMENT FINAL DES MARCHANDISES

AU-DACE

- Accélérer et Unir les offres de Déplacements en Autopartage, Covoiturage et véhicules Électriques

AU-DACE

Projet accompagné par l'ADEME dans le cadre du Programme **Véhicule du futur** des Investissements d'Avenir

Coordonnateur :



Partenaires :



Durée : 36 mois

Démarrage : 2012

Montant total projet : 10 922 329 €

Dont aide PIA : 4 795 152 €

Forme de l'aide : subvention et avance remboursable

Localisation : Bordeaux et Niort

Caractères innovants

- Intégration d'une **offre assurantielle adaptée et innovante** aux nouveaux usages (*comprenant l'assistance*)
- **Convergence** des intérêts des acteurs de la chaîne de valeur de la mobilité
- Création d'une **offre globale, souple et simple**
- Accès à **une centrale de mobilité** via les NTIC
- **Solution aux freins comportementaux** à l'adoption des nouveaux usages

Contexte

Divers projets en cours apportent des réponses partielles et locales aux nouveaux besoins de la chaîne de mobilité automobile. Le covoiturage et l'autopartage classiques ou entre particuliers, sont des alternatives à l'usage traditionnel et personnel de la voiture, et ils répondent à des besoins de mobilité bien spécifiques. Le véhicule électrique apparaît comme une solution d'avenir pour la mobilité urbaine mais présente encore des défis logistiques et commerciaux, en particulier dans en vue d'un usage strictement privé, en raison de son coût.

Pourquoi ce projet ?

Le projet **AU-DACE** propose la mise en place de passerelles entre les alternatives émergentes de **mobilité des personnes** (*autopartage, covoiturage et véhicules électriques*) et leur intégration avec les systèmes de transports publics.

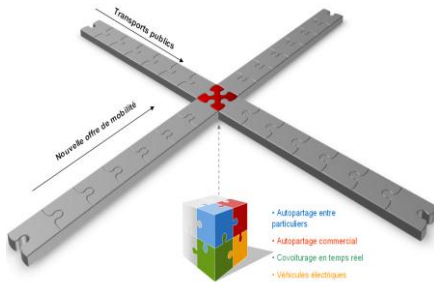
Un système assurantiel sera également étudié et testé au cours du projet pour faciliter déploiement de ces nouvelles solutions de mobilité.

Le projet vise à accompagner le changement qui s'opère dans « l'écosystème » de la mobilité, qui évolue de la prééminence de la voiture personnelle vers la consommation collaborative, de l'âge de la propriété à l'ère de l'usage.

Déroulement

Les principaux développements proposés sont les suivants :

- développement d'un **service d'autopartage entre particuliers**,
- standardisation des technologies de partage pour permettre une **convergence entre autopartage classique et location entre particuliers** depuis une même centrale de réservation,
- développement d'un **nouveau dispositif assurantiel** adapté aux nouvelles solutions de mobilité,
- intégration d'un système télématique dans le véhicule électrique Mia pour en faire, directement en sortie d'usine, un **véhicule totalement adapté aux nouveaux usages de mobilité**,
- développement d'une **solution de covoiturage dynamique**,
- mise en place d'une **centrale de mobilité** embarquée dans un boîtier télématique, accessible par une application pour smartphones. Elle intégrera les différentes solutions de mobilité en partage et de transports publics, avec pour objectif d'offrir de façon globale la garantie d'une alternative pratique et efficace à l'usage de la voiture.



Prochaines étapes :

- Sept. 2012 : lancement du projet
- 2014 : finalisation de la conception de la centrale de mobilité
- 2014 - 2015 : expérimentation de la centrale de mobilité pendant 18 mois sur les agglomérations de Bordeaux et Niort.

Résultats clés / Avancées pour :

Les principaux bénéfices et retombées du projet seront :

- la généralisation des alternatives à l'auto-solisme (conducteur seul dans son véhicule) à l'échelle du territoire national,
- une amélioration de l'offre de transport en commun grâce à des offres flexibles, et pour le dernier kilomètre, et ainsi favoriser le report modal vers les transports moins polluants,
- une diminution de la congestion en particulier en milieu urbain,
- l'optimisation de l'espace urbain,
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de particules, en particulier en ville.

Le projet a également pour ambition d'apporter des réponses à des questions sur les mutations économiques dans le domaine automobile :

- Quelles offres développer pour la mobilité urbaine ?
- Quel(s) futur(s) pour un petit véhicule urbain ?
- La voiture de demain sera-t-elle en propriété ou pas ?
- Qui pilotera la chaîne de valeur de demain ?

Application et valorisation

Le projet AU-DACE a pour objectif de faire émerger des offres compétitives pour différents types de marchés :

- Les nouvelles solutions de mobilité : covoiturage dynamique, autopartage entre particuliers, autopartage classique,
- Les systèmes de transport intelligent : plateforme d'information multimodale, outils numériques d'aide à la mobilité, billettique intégrée,
- Le domaine de l'assurance : création d'une offre assurantielle adaptée aux nouvelles solutions de mobilité partagée.

CONTACTS

Technique :

Thomas.ollivier@maif.fr

[Véronique Berthault](mailto:Veronique.Berthault@maif.fr)

Administratif et financier :

Thomas.ollivier@maif.fr

Communication :

Thomas.ollivier@maif.fr

Philippe.legrand@moviken.com

POUR EN SAVOIR PLUS